



ZONE DE DISTRIBUTION : COURTELEVANT

Conclusion sanitaire		Indicateur global de qualité	
2025	L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous. Cette eau présente un caractère agressif : elle peut dissoudre les matériaux à son contact. Un risque particulier existe lorsque le réseau comporte des canalisations en plomb.	A	A : Eau de bonne qualité
			B : Eau de qualité convenable
			C : Eau de qualité insuffisante
			D : Eau de mauvaise qualité

Origine et gestion de l'eau		PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU	
L'eau provient du forage de Réchény et du captage de Courtelevant. Les périmètres de protection sont réalisés.		BACTÉRIOLOGIE	
Elle est désinfectée à l'eau de javel avant d'être distribuée.		A	Très bonne qualité
Votre réseau alimente de façon permanente 840 personnes sur 2 communes (COURTELEVANT, FLORIMONT). Le responsable des installations est : « COMMUNAUTE DE COMMUNES DU SUD TERRITOIRE ».		Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.	
Pour plus de renseignements, veuillez contacter « COMMUNAUTE DE COMMUNES DU SUD TERRITOIRE » qui assure l'exploitation du réseau.		Nombre de prélèvements : 15 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 n/100 ml Années prises en compte : 2024, 2025	
		NITRATES	
		A	Bonne qualité
		Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.	
		Nombre de prélèvements : 2 Valeur moyenne : 11,4 mg/L Valeur maxi : 22,8 mg/L	
		PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS	
		A	Très bonne qualité
		Le terme "pesticides" regroupe plusieurs substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.	
		Nombre de prélèvements : 1 Conformité : 100 % Nombre de substances recherchées : 264 Valeur maxi : 0,005 microgramme/L	
		TURBIDITÉ	
		A	Très bonne qualité
		Aspect trouble de l'eau dû à la présence de matières en suspension. Le maximum réglementaire est 2 NFU au robinet. Certaines eaux doivent également respecter un maximum de 1 NFU.	
		Nombre de prélèvements : 8 Valeur maxi : 2 NFU	

Quelques conseils	
 CHLORE	Pour éliminer le goût de chlore, mettez l'eau dans un récipient ouvert quelques heures au frigo, sans excéder 24 heures.
 PLOMB	Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, ou après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.
 ABSENCE	Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.
 ENTRETIEN	Pour les usages courants, l'eau du robinet ne nécessite pas de traitement complémentaire. Si vous possédez un système de traitement de l'eau, entretenez-le régulièrement.

Pour aller plus loin	
	Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

DURETÉ	Eau dure
Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.	Nombre de prélèvements : 2 Valeur moyenne : 23,1 °f Valeur maxi : 25,7 °f
RADON	
Gaz radioactif naturel issu de la dégradation de l'uranium présent dans le sol et les roches, notamment granitiques et volcaniques. Etant soluble, une partie du radon formé dans le sol peut se dissoudre dans l'eau souterraine. La référence de qualité est fixée à 100 Bq/L.	Nombre de prélèvements : 1 Valeur moyenne : 19,3 Bq/L Valeur maxi : 19,3 Bq/L

Édité le 05/06/2026

UDI 090000080

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.